



29/09/2023 / Clôturé depuis 2174 jours

## Informations générales

<b>Date de parution</b> 01/09/2017	<b>Date de clôture</b> 16/10/2017
<b>Localisation</b> Commune d'Ollioules, 83190 Ollioules   Département : <a href="#">Var (83)</a>	<b>Secteur d'activité</b> Bâtiment

## Acheteur public

CA TOULON PROVENCE MEDITERRANEE  
Adresse : 107 BD HENRI FABRE, 83041 TOULON CEDEX 9

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

## Description du marché

17MAP07 Travaux de réhabilitation de la Maison du Patrimoine à Ollioules et création d'un parcours spectacle

### Critère

Valeur technique

### Cautionnement

Une retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du marché sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du tit

### Financement

Les travaux seront financés selon les modalités suivantes : Imputation budgétaire de la collectivité Subvention : le financement de cette opération est réalisé pour partie par des fonds Région PACA (DRACC) et du Conseil Départemental du Var, dont le montant est en attente de détermination. Modalités de paiement : Articles 110 à 131 du Décret du 25 mars 2016 Conditions du C.C.A.G.-Travaux. Cession ou nantissement du marché et recours au crédit OSEO possible. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

### Forme Juridique

En cas de groupement, le Pouvoir Adjudicateur n'impose aucune forme juridique particulière pour l'exécution du marché

## Caractéristiques

Les travaux sont répartis en 16 lots. Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ainsi qu'à l'article 77 relatif aux tranches optionnelles. Dans le cadre des marchés à tranches, les prix seront établis sans rabais ni dédit. Le délai d'exécution des travaux est de 14 mois hors période de préparation de 30 jours. Pour chacune des tranches optionnelles le délai d'exécution est de 12 mois à compter de la date de leur affermissement.

Source : **BOAMP**

<b>Marchés ouverts pour CA TOULON PROVENCE MEDITERRANEE</b>	<b>Marchés ouverts dans l'activité Bâtiment</b>
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.